



32^{ème} Session du Conseil des Droits de l'homme

Examen Périodique Universel – Danemark

Vendredi, 24 Juin 2016

Intervenant : Laura Lopez

Monsieur le Président,

La RADDHO félicite le Danemark pour sa coopération avec le Conseil et son rôle dans la lutte contre l'impunité, la promotion de la ratification universelle de la Convention contre la torture et autres traitements cruels, inhumains.

Le Danemark est l'un des rares pays au monde qui continue d'allouer chaque année 0,7% de son revenu national brut à l'aide publique au développement. Il est l'un des pays européens qui a accueilli le plus de demandeurs d'asile en comparaison à la densité de sa population. La législation danoise contient des dispositions pertinentes qui garantissent une protection effective contre la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique.

La RADDHO a constaté qu'entre le premier cycle de l'EPU et le deuxième examen du Danemark, une recrudescence des déclarations haineuses dans les médias sociaux, l'aggravation de la discrimination à l'égard des migrants, les réfugiés, les minorités ethniques et religieuses dans les domaines de l'emploi et de l'éducation.

La RADDHO salue l'engagement et la détermination de la société civile danoise à travers le lancement de plusieurs initiatives visant à promouvoir la tolérance et la cohabitation mutuelle dans le pays.

Au regard de la situation qui prévaut dans le domaine de la gestion des réfugiés, la RADDHO exhorte le Danemark d'abroger dans les meilleurs délais le projet de loi qui autorise la fouille des demandeurs d'asile et la saisie de leur argent et de leurs objets de valeur.

Pour finir, la RADDHO invite le Danemark à l'adoption d'un plan d'action nationale crédible pour la mise en œuvre du Programme d'action de Durban. Elle encourage également le pays à poursuivre ses efforts visant à prévenir les violences sexuelles et sexistes, ainsi qu'à garantir que les auteurs de tels actes soient traduits en justice.

Je vous remercie pour votre attention.